

Réunion du 3 octobre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) :

Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur :

Monsieur Louis BECKER

**N° CP/2011/663 - Coopération transfrontalière - 2113
Prolongation des projets INTERREG IV A "RheNaTour -
Découverte douce et raisonnée d'une zone Ramsar" et
"Tourisme dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur"**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve :

- la prolongation jusqu'au 30 septembre 2011, sans incidence financière, du projet Interreg IV A "RheNaTour - Découverte douce et raisonnée d'une zone Ramsar"

- la prolongation jusqu'au 31 décembre 2012, sans incidence financière, du projet Interreg IV A "Tourisme dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur".

Elle approuve par ailleurs l'avenant n° 1 à la convention relative au projet "RheNaTour" et autorise son président à signer cet avenant au nom du Département ainsi que, le moment venu, l'avenant à la convention relative au projet "Tourisme dans la région métropolitaine du Rhin Supérieur", sous réserve de son approbation par le comité de suivi du programme Interreg IV A Rhin Supérieur.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111003-60443-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 13/10/11